



Conseil de police - 23 avril 2025

AVIS D’AFFICHAGE – BREF EXPOSE DES DELIBERATIONS

Le collège de police certifie que les dispositions en matière de publicité, visées à l’article 85 de la loi du 7 DECEMBRE 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, sont respectées.

Ainsi, le bref exposé des délibérations du Conseil de police, sans le huis clos, peut être consulté du 29 avril 2025 au 28 mai 2025 au sein des maisons communales de Florennes et de Walcourt ainsi que sur le site Internet de la Zone de police Flowal (www.flowal.be).

Présences - absences :

Présent.e.s : Mesdames et messieurs,

Christine POULIN, Bourgmestre - Présidente;

Antonin COLLINET, Bourgmestre;

Thierry CHINTINNE – Nicolas PREYAT, Nathalie LECLERCQ, Laurence PAQUET, Florian LEPINNE, Xavier DOGNIES, Noël JACQUES, Bénédicte MASSET, Anne GOUVERNEUR, Luca AIESI, Dimitri LOISSE, Stéphane LASSEAU, Quentin MASSAUX, Eddy MORUE, Hervé HINS, Serge DELABIE, Christine DESMET, Conseillers ;

François BERTLEFF, Chef de corps a.i. ;

Maité MEUR, Secrétaire.

Excusé.es : Madame et monsieur

Christine DESMET – Luca AIESI – Quentin MASSAUX

La Présidente ouvre la séance à 20 :05 et la clôture à 21 :59

Bref exposé

SEANCE PUBLIQUE :

1. Organisation - Approbation du procès-verbal de la séance du 19 février 2025 - Décision.

Le procès-verbal de la séance du 19 février 2025 est approuvé sans aucune remarque par les Conseillers de police.

2. Organisation - Installation et prestation de serment d’un conseiller de police - Information

Le Conseil de police prend acte de l’installation de Monsieur Eddy MORUE en qualité de Conseiller de police. Un procès-verbal de prestation de serment est rédigé et signé en séance.

3. Finances – Tutelle – Approbation – Compte 2023 de la Zone de police - Information.

Le Conseil de police prend acte de l’Arrêté du Gouverneur du 06 février 2025 approuvant le compte 2023 de la Zone de police.

4. Finances – Rapport accompagnant le budget 2025 – Décision.

Le Conseil de police décide, à l’unanimité, d’approuver le rapport accompagnant le budget 2025 présenté en séance par le Chef de corps a.i..

5. Finances – Budget 2025 – Décision

Le Conseil de police décide, à l’unanimité, d’approuver le budget 2025 de la Zone de police Flowal.

6. Personnel – Ouverture de deux emplois du cadre de base

Faisant suite au départ à la mobilité de deux Inspecteurs, le Conseil de police décide, à l'unanimité, de déclarer vacant deux emplois du cadre de base, de fixer le profil de fonction selon les priorités opérationnelles de la Zone de police Flowal ou le résultat de l'offre de glissement interne ainsi que de prévoir une réserve de recrutement pour la vacance d'emploi jusqu'à l'appel aux candidats du cycle de mobilité suivant celui de l'offre d'emploi.

7. Personnel – Ouverture d'un emploi du cadre moyen

Faisant suite au départ à la mobilité d'un Inspecteur principal, le Conseil de police décide, à l'unanimité, de déclarer vacant un emploi du cadre officier, de fixer le profil de fonction selon les priorités opérationnelles de la Zone de police Flowal ainsi que de prévoir une réserve de recrutement pour la vacance d'emploi jusqu'à l'appel aux candidats du cycle de mobilité suivant celui de l'offre d'emploi.

8. Logistique – Déclassement d'une remorque - Décision

Le Conseil de police décide, à l'unanimité, de déclasser la remorque « Trailers BWT70 » ainsi que son contenu (matériel de piste de circulation) et de les proposer à la vente.

La Secrétaire ,



Maïté MEUR



La Présidente du Collège de police,



Christine POULIN